

# É D I T O R I A L

## Blessés à jamais

Chaque semaine, les orphelins de Duplessis dénoncent, revendiquent, et ils ont raison. En 1945, on a nommé un curateur public qui a pour mission de protéger les faibles contre les agressions, les abus de toutes sortes. A cette époque, les psychiatres ont émis un certificat d'incapacité à chacun de ces enfants, soulignant la démence, la psychose, les désordres de toutes sortes... des enfants irrécupérables... et selon «la loi», ces psychiatres devaient remettre au curateur public une copie de ce certificat; à ce moment même le curateur public devenait responsable de ces «incapables»... mais il est resté muet, sourd... et traqué dans son fauteuil confortable.

A des groupes, le gouvernement a payé pour les blessures de guerre, mais ces orphelins du Québec blessés à jamais, on tente de les faire taire, de les oublier, d'ignorer leurs droits d'êtres humains.

Mais qui sont ces responsables qui se cachent, n'osent agir?

**Denise Chalut**

*Montréal, 28 février 1995*